

Édition spéciale - 8 décembre 2016

SVP transmettre aux membres de votre conseil d'administration et autres personnes concernées

Bulletin d'information pour les organismes reconnus

Le Service des loisirs et bibliothèques est très heureux de vous transmettre ce bulletin d'information. Nous l'utilisons pour vous transmettre de l'information courante. Il est publié de façon régulière, 4 fois par année, selon l'échéance de production des prochaines éditions du Guide loisirs. Des éditions spéciales, comme celle-ci, sont envoyées à l'occasion.

Une première consultation réussie !

Les représentants de 22 organismes communautaires de la région ont répondu favorablement à l'invitation de la Ville, le 29 septembre dernier. Cette première rencontre visait à déterminer les besoins en communication des organismes. Ces derniers étaient invités à échanger sur leurs besoins et attentes en terme de diffusion d'information, principalement en vue de la parution du Guide loisirs – printemps 2017.

Plusieurs besoins ont également été identifiés, dont celui d'être accompagné et formé dans le développement de leur expertise en communication. La création d'une plate-forme commune pour promouvoir l'action communautaire a également été le sujet de



plusieurs discussions. La promotion soutenue du répertoire de ressources Assisto a aussi été nommée par plusieurs organismes.

Cette consultation aura permis à la Ville d'alimenter sa réflexion sur la manière dont celle-ci pourrait soutenir les organismes à partir des ressources dont elle dispose. C'est sans aucun doute la première étape d'une démarche évolutive.

Guide loisirs – printemps 2017

Nous sommes à préparer l'édition du Guide loisirs printemps 2017. Nous invitons les organismes qui souhaitent présenter des informations relativement à leurs activités et/ou services à nous transmettre l'information en complétant les grilles ci-jointes.



Il s'agit d'une première étape qui nous permettra d'évaluer l'espace requis et le format le plus approprié selon les besoins des organismes. Plusieurs modèles ont été proposés lors de la rencontre de consultation. Toutefois, nous souhaitons travailler à partir des informations qui nous seront transmises. Nous pourrions nous ajuster au fil des éditions.

La période couverte pour l'édition printemps est du 28 février au 16 mai 2017. Nous vous invitons à nous transmettre l'information que vous souhaitez publier au plus tard le **22 décembre 2016** à l'adresse suivante : guideloisirs@sjsr.ca ou par télécopieur au 450 357-2288

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions, il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Rappel du processus de reconnaissance

En juin dernier, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu lançait son processus de reconnaissance des organismes communautaires.



Ce processus administratif vise à définir le statut des organismes et ainsi leur permettre, selon certains critères et exigences, d'avoir accès à différentes mesures de soutien.

Plus d'une trentaine d'organismes ont déjà soumis une demande. La Ville souhaite rappeler aux organismes communautaires qu'ils peuvent faire une demande de reconnaissance auprès du Service des loisirs et bibliothèques.

Pour connaître les critères à respecter ou pour obtenir de plus amples informations, ils sont invités à consulter le www.sjsr.ca/info-organismes ou encore à téléphoner au 450 357-2157, poste 2158.

Pour nous joindre

Service des loisirs et bibliothèques
190, rue Laurier • Case postale 1025
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 7B2
Téléphone : 450 357-2157
Télécopieur : 450 357-2288

Communautaire

Marie Côté - poste 2166
ma.cote@sjsr.ca

Pascale Constant - poste 2035
p.constant@sjsr.ca

Francine Lavallée- poste 2454
f.lavallee@sjsr.ca



Horaire des bureaux administratifs du Service des loisirs et bibliothèques

Lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Veillez prendre note que nos bureaux seront fermés
du 23 décembre au 2 janvier inclusivement.